

Déchets: changement de système par commodité?

Le concept de déchet suisse pratiqué depuis deux générations se nomme «tri à la source». Les sacs pour les matières plastiques mélangées sont certes commodes, mais ils renversent le système. Avec des conséquences.

Actuellement, seules environ 90 000 des quelque 780 000 tonnes de déchets plastiques annuels sont recyclés. Les systèmes de collecte existants (par exemple pour les bouteilles en PET et le PSE nommé communément «sagex») sont ainsi conçus que le recyclage peut se faire sans tri ultérieur. Ceci demande que les consommateurs trient les déchets par sortes. «Ici, nous avons parcouru énormément de chemin», dit Hans-Ulrich Schwarzenbach, président de la commission Gestion des déchets de l'Organisation Infrastructures communales (OIC), «l'on nous envie en Allemagne et en France.»

Dans plusieurs régions, l'on collecte depuis peu les matières plastiques mixtes provenant des ménages. L'offre vient du secteur public, mais des offrants privés entrent aussi sur le marché. Et les sacs rencontrent de plus en plus de succès, comme on a pu le lire récemment dans le «St. Galler Tagblatt». Ceci n'est pas étonnant: au lieu de trier fastidieusement les ordures, on met tout dans un sac. On triera plus tard. Des montagnes de matériaux d'emballage de différentes sortes de plastiques s'accumulent dans les sacs à ordures. En conséquence, beaucoup de personnes réclament le recyclage de ces matériaux au lieu de leur incinération, le but étant de réemployer les précieux polymères.

Ecologie contre économie

A Zoug, le site de collecte des matières plastiques mixtes fermera à la fin de l'année. La conseillère communale verte libérale Michèle Kottelat fait opposition. Elle a déposé une interpellation et critique que le «Ökihof» de la Ville de Zoug n'accepte et ne recycle plus séparément que les bouteilles en PET et les récipients en PE. «Les précieux déchets plastiques sont brûlés et détruits», écrit-elle, et parle du «diktat» du Zweckverband der Zuger Einwohnergemeinden für die Bewirtschaftung von Abfällen (Zeba) [Groupement local des communes de Zoug pour la gestion des déchets].

Le seul acteur du marché qui trie, nettoie et ensuite récupère les matières plas-

tiques mixtes après la collecte est l'entreprise Inno-recycling. L'entreprise à Eschlikon, qui a un dépôt à Winterthur, est spécialisée dans le commerce et l'élimination des matières premières. «On peut revaloriser près de 50% des matières plastiques collectées, le reste est incinéré pour valorisation thermique», dit le directeur à la «Berner Zeitung». A partir de la marchandise recyclable, on fabrique de nouveaux produits comme des gaines de câbles ou des cintres pour vêtements. Le reste est incinéré. Le concept montre «qu'il est sans problème possible d'allier écologie et rentabilité économique», dit le directeur d'Inno-recycling.

Subventionnement de l'économie

Hans-Ulrich Schwarzenbach, responsable du Zeba, explique: «Une analyse des déchets plastiques en Suisse centrale a comparé plusieurs facteurs et arrive à la conclusion que les bénéfices environnementaux des déchets plastiques collectés séparément augmentent avec la quantité.» Jusque-là, le tout est judicieux. Mais le côté économique présente un problème. Car il est écrit plus loin dans la «Multikriterienanalyse Kunststoffabfälle Zentralschweiz» [Analyse multicritères déchets plastiques Suisse centrale]: plus la quantité est grande, «plus les coûts sont élevés pour les associations d'élimination des déchets



Les Suisses sont champions du recyclage des déchets par sortes.

resp. les communes». Un conflit d'intérêt. Les avantages écologiques de la collecte mixte existent. Du côté financier, il y a cependant des perdants, les communes et les associations d'élimination des déchets.

C'est là que restent les coûts fixes. Si le plastique est brûlé dans les cimenteries, c'est un subventionnement caché de l'économie privée. «Un financement ultérieur moyennant la taxe-poubelle est une intervention dans le monopole des taxes qui, dans le domaine des déchets, se trouve entre les mains des communes ou des associations d'élimination des déchets.»

La pratique de la collecte sélective

Les Suissesses et les Suisses sont les champions du recyclage des déchets par sortes. Le verre et les bouteilles en PET, l'aluminium et la tôle sont apportés au container – un rituel hebdomadaire. Cela fait que la qualité des fractions de déchets est très élevée. Les erreurs de tri sont rares. Mais qu'arrivera-t-il lorsque les citoyens devront faire la différence entre PE, PP, PS, EPS HD-PU, LD-PU, pour ne nommer que quelques-uns des plastiques accessibles sur le marché? Cela serait nécessaire, car ce sont précisément les plastiques qui contiennent des impuretés nocives lors du recyclage. Pour que le PET recyclé puisse retourner dans le cycle des matières, un tri par sortes maximal est nécessaire. Il est permis de douter que cela puisse se faire avec cinq autres sortes de matériaux d'emballage. Car «la disposition au recyclage a des limites», dit Schwarzenbach, «les quantités collectées n'augmentent guère».

Tri à la source

Les nouvelles collectes mixtes de matières plastiques renversent le concept suisse du tri des déchets. On ne veut pas le mettre en danger. Il faut vraiment se demander si on veut remettre en question le système du «tri à la source» «que l'on nous envie aujourd'hui, parce que la qualité des fractions de déchets est si bonne et les coûts si bas», dit Hans-Ulrich Schwarzenbach.

C'est pourquoi la commission Gestion des déchets de l'OIC demande dans une prise de position: «Pour la collecte des matières plastiques ménagères, il faut introduire dans toute la Suisse un modèle simple et compréhensible, qui fonctionne partout de la même manière.»

Ce que propose principalement la commission: les ordures ménagères combustibles sont soumises à une taxe, toutes les autres fractions par contre doivent pouvoir être triées gratuitement

mais en un lieu le plus central possible. «La nouvelle OLED (ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets), qui remplace l'OTD, est un instrument qui vise à ménager les ressources et à les préserver», dit Schwarzenbach, et il faut éventuellement évaluer à moyen terme si un changement de système s'éloignant de la collecte par sortes est judicieux. C'est pourquoi l'Office fédéral de l'environnement OFEV recommande sur son site web: «Les communes devraient attendre encore pour collecter les déchets plastiques mélangés issus des ménages.»

L'exception des bouteilles en PE

Migros, Coop et d'autres détaillants ayant une logistique diversifiée collectent depuis quelques années les bouteilles en PE. La collecte de cette fraction de déchets est organisée de manière similaire à celle du PET. Les «bouteilles avec couvercle qui ne font pas de bruit quand on les comprime», comme les consommateurs décrivent les récipients en plastique, restent dans les chaînes de logistique du commerce. Les bouteilles sont ensuite recyclées et réintégrées dans le

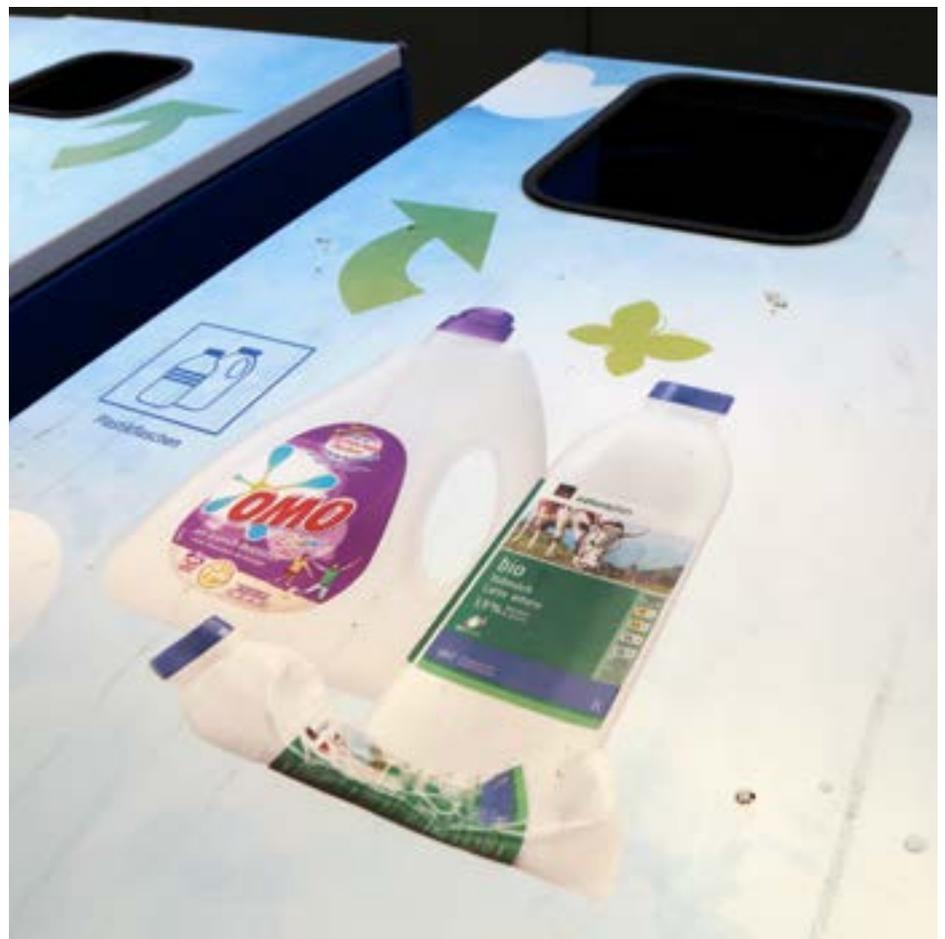
cycle. L'on a aussi tiré des leçons des problèmes rencontrés avec le PET. Les bouteilles en PET doivent être reprises par chaque kiosk, magasin, boulanger, bref, par tous ceux qui les vendent. Le réseau est extrêmement dense, mais aussi compliqué dans l'exploitation. Moins de lieux de collecte réduisent la charge logistique.

Par ailleurs, l'on peut s'attendre à des fractions propres aux lieux de collecte. Trois facteurs le garantissent, explique Hans-Ulrich Schwarzenbach. Le PE est reconnaissable assez facilement, «pour autant que les producteurs ne changent pas les matériaux d'emballage». Aux lieux de collecte, le personnel peut «expliquer les erreurs de tri aux gens» et les sensibiliser. En dernier lieu, le «contrôle social aux lieux de collecte assure que la pureté est acceptable».

Peter Camenzind

Informations:

www.tinyurl.com/traitement-des-dechets



Les bouteilles PE restent dans les chaînes de logistique du commerce. Photos: Peter Camenzind